



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Politique familiale

Question au Gouvernement n° 3179

### Texte de la question

#### POLITIQUE FAMILIALE

**M. le président.** La parole est à Mme Nathalie Elimas.

**Mme Nathalie Elimas.** Monsieur le Premier ministre, il est depuis toujours dans l'ADN du MODEM de défendre la famille : cela fait maintenant trois ans que notre groupe plaide sans relâche en faveur d'une politique familiale ambitieuse, moderne et efficace. Nous regrettons d'autant plus son absence dans l'architecture du nouveau gouvernement que la crise sanitaire a mis les familles à rude épreuve. Elles sont réapparues pour ce qu'elles sont : une valeur refuge, le berceau des solidarités et le pilier de notre cohésion sociale.

Les inégalités de notre système ont également été mises en lumière, et nous devons maintenant redonner à la politique familiale justice, lisibilité et simplicité, de manière pérenne, au-delà des mesures d'urgence déployées par le Gouvernement pendant la crise.

La mission d'information sur l'adaptation de la politique familiale française aux défis de la société du XXI<sup>e</sup> siècle, dont je suis rapporteure, a rendu ses conclusions la semaine dernière. J'aurai l'honneur de vous remettre prochainement ce rapport. Il est largement soutenu non seulement sur tous les bancs, mais également au sein des territoires, par les Français et par les associations familiales.

Il formule quarante propositions fortes visant au premier chef à mieux protéger les familles, à leur redonner du pouvoir d'achat et à leur offrir toutes les conditions d'un plein épanouissement. Nous devons assumer une véritable politique nataliste, enjeu démographique fondamental pour la société française de demain, en particulier face au défi de la dépendance.

Nous nous situons aujourd'hui à la croisée des chemins : alors qu'une politique familiale renforcée constituerait un puissant outil économique, en rester au statu quo ne ferait que rajouter de la crise à la crise.

Monsieur le Premier ministre, quelle politique familiale entendez-vous mener ? Quelle place comptez-vous accorder aux familles, pour qu'elles ne soient plus les grandes oubliées du quinquennat ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.*)

**M. Thierry Benoit.** Excellent !

**M. le président.** La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

**M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé.** Je vous remercie de votre question, qui met en lumière l'importance de la politique familiale pour un pays comme la France. Je salue la qualité de vos travaux. Nous

avons eu l'occasion de débattre ensemble de ce sujet et de tomber souvent d'accord, lorsque j'étais parlementaire à vos côtés, dans le cadre des exercices budgétaires.

**M. Pierre Cordier.** Comme c'est mignon !

**M. Olivier Véran, ministre.** Des missions conjointes ont associé des députés de la majorité et des oppositions : je salue ainsi Gilles Lurton pour la constance de son travail sur la politique familiale (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs des groupes LaREM, MODEM, UDI-I et Agir ens.*) Guillaume Chiche, siégeant sur un autre banc, avait également émis des recommandations. Bref, la question de la famille transcende les clivages politiques.

La politique familiale de notre pays, ce sont 50 milliards d'euros par an ; ces prestations sont versées à plus de 6,6 millions de familles. Nous les avons soutenues au cœur de la crise sanitaire : une aide de 450 millions d'euros a notamment été apportée aux structures d'accueil de jeunes enfants.

La politique familiale va bien au-delà des crédits : ce sont aussi l'éducation des enfants, le lancement des 1 000 premiers jours de l'enfant, à l'initiative d'Adrien Taquet, le soutien aux familles monoparentales. Nous devons prêter attention aux modifications des schémas familiaux dans notre pays : 23 % des familles, aujourd'hui, sont monoparentales. Les familles du XXI<sup>e</sup> siècle ne répondent plus aux modèles du XX<sup>e</sup> siècle. Il convient également de prendre en considération l'homoparentalité. Pensons encore à toutes les prestations qui doivent être versées pour briser les inégalités sociales à la racine, lorsque l'enfant est tout petit ; il faut soutenir les parents, soutenir l'éducation.

Un grand nombre de mesures dépassent le champ de la politique familiale stricto sensu : le dédoublement des classes, qui permet de diminuer les effectifs dans les zones d'éducation prioritaire, entre également dans le cadre d'une politique familiale efficace.

Soutenir la parentalité et les familles est essentiel, quelles que soient les manières d'agir, je vous rejoins sur ce point. Je suis très heureux et très fier d'être le ministre chargé de ces questions. Je me réjouis de travailler avec vous dans les mois à venir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à Mme Nathalie Elimas.

**Mme Nathalie Elimas.** Je vous invite à lire le rapport, qui comprend de nombreuses mesures. Notre pays a connu durant plus de soixante ans une politique familiale forte, qui a porté ses fruits. Nous voyons aujourd'hui les conséquences des coups de rabot qu'elle a subis.

**M. Jean-Paul Lecoq.** Et la sécu ?

**Mme Nathalie Elimas.** Nous serons toujours aux côtés du Gouvernement pour promouvoir la famille. Sinon, nous continuerons de nous battre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Nathalie Elimas](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (6<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3179

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** Solidarités et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [9 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 juillet 2020](#)